

Monsieur le Président,  
Monsieur le Premier ministre,  
Chers collègues,

**« Ne soyez jamais les hommes de la Révolution mais les hommes du gouvernement... et faites que la France date son bonheur de l'établissement des préfetures ».** Ces mots sont ceux de Napoléon Bonaparte aux nouveaux préfets.

Napoléon Ier, dont Emmanuel MACRON commémorait le 5 mai dernier, le bicentenaire de sa mort.

**200 ans plus tard, nous saluons toujours la création des préfetures, premier pas vers la déconcentration.**

Pourtant, dès le lendemain de cette commémoration, vous annoncez, Monsieur le Premier ministre, devant l'ensemble des Préfets et Sous-Préfets la fin de ce corps d'État.

**Cette fonctionnalisation des préfets est incompréhensible.**

Elle est incompréhensible car **elle déconstruit l'État et son autorité.**

Une autorité, plus que jamais, essentielle en ces temps troublés par l'insécurité, la violence et les différentes crises que nous subissons !

Elle est incompréhensible car **elle rompt le lien de proximité entre l'État et les territoires** ! Une proximité qui est la clé de voute de l'action de l'État déconcentré. Une efficacité démontrée par le **couple préfet-maire** depuis le début de la crise sanitaire.

**Représentants de l'État dans les territoires**, les Préfets ne sont pas de simples administrateurs, ils sont le lien entre l'État et les élus locaux. Préfet est un métier, on le devient grâce à ce corps !

**La loi 4D, tardive et timide**, devra s'appuyer sur **ce corps bicentenaire**, pour construire une nouvelle génération de décentralisation.

**Car sans déconcentration, il n'y aura ni différenciation, ni décomplexification, et encore moins de décentralisation !**

Alors Monsieur le Premier Ministre, pouvez-vous nous affirmer, ici au Sénat, que le corps préfectoral ne disparaîtra pas ? Pouvez-vous nous assurer que cette réforme n'ouvre pas la porte à l'arbitraire dans la fonction publique ?

## RÉPLIQUE :

Madame la ministre, vous affirmer vouloir moderniser et renforcer les préfets mais tout en substituant une fonction publique loyale à une fonction publique inféodée.

En touchant un pilier de l'État, vous risquez de fragiliser l'édifice tout entier !

79% des élus locaux plébiscitent les préfetures, en affaiblissant les Préfets vous allez à contre-sens !

Le projet du gouvernement ne fait pas hommage à deux siècles d'histoire, nous voilà revenu aux faits du Prince.